

QUESTION DES LICENCES

Les Solons et les Lycurgues de la Puissance s'assembleront le 13 février pour donner leur attention à des mesures de la plus haute importance qui leur seront soumises par la nouvelle administration.

Il sera question de rédiger un nouveau tarif et de refondre la loi de faillite.

Le "Canard" n'hésite pas à croire que le gouvernement MacDonal-Masson législera sagement sur ces deux grandes questions d'où dépend notre vitalité commerciale. Il aurait aujourd'hui une suggestion à faire à nos députés au moment où ils sont à la veille de prendre leurs sièges à Ottawa. Il s'agirait pour ces messieurs de donner un peu d'attention à une question de vitalité matérielle pour les habitants de la Puissance en amendant la loi des licences afin de la conformer aux exigences de l'hygiène et du sens commun. Il y a quelques années pour combler le vide de notre caisse, on éleva le prix des licences d'auberges de \$25 à \$200.

Les temps étaient durs et les hôteliers afin d'obtenir des profits dirent offrir à leurs clients toutes espèces de poisons alambiqués avec les agents toxiques les plus dangereux. Le gouvernement n'y trouva aucun avantage pour le trésor, parce que les buvettes sans licence se sont ouvertes dans tous les quartiers des grandes cités.

Les vins salutaires et fortifiants de la France furent frappés d'un droit si élevé qu'ils furent exclus de la table de l'ouvrier qui bambocha avec du casse-poitrine et de la térébentine qu'on lui servait sous le nom de genièvre et de whisky.

Ce que le "Canard" suggérera au Parlement d'Ottawa, sera de révoquer complètement l'acte des licences et d'y substituer un statut avec des dispositions effectives pour enrichir le revenu, et diminuer les ravages de l'intempérance.

Voici notre plan. Il ne serait plus accordé de licences aux hôteliers. Les corporations municipales accorderont à leur discrétion le nombre de "permis" de vente pour les boissons dans leur localité.

Toute personne qui voudra faire usage de boissons alcooliques devra payer au gouvernement une licence dont le prix sera proportionné à la force des boissons qu'elle affectionnera le plus. Par exemple pour avoir le droit de consommer des eaux-de-vie, du champagne et des vins riches, le buveur devra payer une licence de \$100. Les consommateurs de bière, de lager et de vins clarets pourront avoir une demi-licence, pour laquelle ils paieront \$50. Chaque buveur licencié portera sous le revers de son habit ou de son gilet une petite médaille numérotée. Il ne devra jamais entrer dans un hôtel sans porter sa médaille. Tout aubergiste trouvé coupable à la cour de police d'avoir vendu des boissons à un bu-

veur sans licence sera passible d'une amende de \$100 ou d'un emprisonnement de trois mois. La même pénalité sera infligée au buveur licencié qui boira un verre de boisson sans porter son numéro paiera une amende de \$25 ou sera incarcéré pendant un mois. Toute personne qui boira avec un numéro faux paiera une amende de \$50, à défaut de paiement deux mois de prison.

Lorsque cette nouvelle loi sera mise en force, la charge de recordeur deviendra une sinécure, à cause de la diminution du nombre des ivrognes et le niveau de la moralité publique s'élèverait considérablement. Une clause du statut pourvoira à ce qu'un inspecteur compétent de boissons soit nommé par chaque corporation. Un hôtelier qui vendrait de la boisson impure, frelatée ou trop réduite commettrait une félonie qui lui vaudrait une incarcération de six mois. Nous n'en fluirions plus, si nous calculions dans un article tous les avantages qui résulteraient pour les populations du Canada, si pareille mesure était adoptée dans les chambres.

Les demoiselles ne craindraient plus d'épouser des ivrognes qui cachent avant leur mariage la hideuse passion qui mine leur santé.

Une jeune fille en recevant les hommages d'un prétendant n'irait qu'à lever le revers du gilet de monsieur pour s'assurer s'il ferait un bon mari. Naturellement lorsqu'elle constaterait que son prétendant est porteur d'une médaille de buveur de première classe elle lui donnerait la pelle et elle ferait bien.

Economisez avec raison et bon sens en allant chez N. Grangor, marchand et importateur de Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Pointre de Maisons et d'Enseignes, décorateur à fresque, tapissier, blanchisseur, polisseur, vitrier, etc.

Toutes commandes, soit de la ville ou de la campagne, seront exécutées avec soin, promptitude et à des prix modérés, au No. 553, rue Ste. Catherine près de la rue Montcalm.

On demande pour la cité de Montréal un chef de police. Les demandes des personnes qui portent la raie au milieu du front, des monocles ou des lorgnons seront jetées au panier.

Si vous voulez un portrait parfait sous tous les rapports, allez à l'atelier de M. Ludger Côté, 184, rue Wolfe. Ce monsieur est reconnu comme un des meilleurs photographes de Montréal. Lecteurs et lectrices du Canard rendez-lui une visite et vous serez satisfaits.

Un monsieur de profession nous disait dernièrement. Le défaut d'exercice m'a causé un commencement de dyspepsie. Je payais 7 ou \$8 par mois à mon médecin. Depuis que je vais tous les soirs au jeu de quilles de J. B. Emond No. 272 rue St. Laurent, ma santé s'est améliorée et je ne vois plus mon docteur. Dans l'établissement de J. B. Emond on est sûr de ne rencontrer que des gentilhommes. La place mérite d'être patronisée par tous les messieurs aux occupations sédentaires.

Qui sera le nouveau chef de police de Montréal. Nul ne le sait. Lisez ce que l'on nous communique : Personne ne doit oublier que pour se procurer une bonne paire de chaussures, ouvrage garanti, à des prix en harmonie avec la dureté des temps, il faut aller chez Pierre Hémond et fils. Ces messieurs ont deux établissements, l'un au No. 601, rue Ste. Marie et l'autre au No. 387, rue Ontario. La popularité acquise par la maison Pierre Hémond et fils a causé de la modicité de ses prix et le fini de l'ouvrage, a obligé ses patrons de tenir deux magasins à Montréal. C'est le temps d'y aller pour avoir ses chaussures à bon marché.

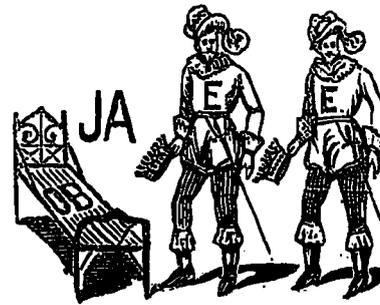
Un fat disait devant un ecclésiastique : "Moi, je ne crois que ce que je comprends." —Comprenez-vous, lui objecta l'abbé, comment le feu fait fondre le beurre et durcir les œufs ? —Non, monsieur. —Cependant, vous croyez à l'omelette."

Personne ne doit oublier que pour se procurer une bonne paire de chaussures, ouvrage garanti, à des prix en harmonie avec la dureté des temps, il faut aller chez Pierre Hémond et fils. Ces messieurs ont deux établissements, l'un au No. 601, rue Ste. Marie et l'autre au No. 387 rue Ontario. La popularité acquise par la maison Pierre Hémond et fils a causé de la modicité de ses prix et le fini de l'ouvrage, a obligé ses patrons de tenir deux magasins à Montréal. C'est le temps d'y aller pour avoir ses chaussures à bon marché.

Le "St. James" un des salons les plus fashionables de la rue St. Jacques vient d'être rouvert par T. BURDET, qui n'a reculé devant aucune dépense pour son établissement à la hauteur de son ancienne renommée. Les vins sont toujours en fûts importés spécialement pour ce salon. Ils sont tous garantis de premier choix. Les autres liqueurs et les cigares se recommandent par leur bonne qualité. Rappelez-vous l'adresse, No. 71, rue St. Jacques.

Explication du Rebus No. 55. Lin-disque-ré scie on porte sous vent-malle-heure. L'indiscrétion porte souvent malheur.

REBUS No 56.



Les personnes dont les noms suivent nous ont fait parvenir l'explication du dernier rebus.

- F X Laplume, Mde Nofette, L de Vaudreuil, F Hallé, E U Saly, Chs Goulet, W Payotte, C Malchelasse, Dlle E Archambault, Jos Courtois, Emile Lacas, J B Courtois, Hormidas Lépine, Dlle Maria Gasnon, Dlle Emilia Narbonne, F Crépeau, Capt Tollier, Cyrille Lafortune, E Lebeau, F Durand, Henri Langolier, L W A Paquette, M J Tétréau, Nap Marsan Théophile Lafortune, Jos Roy dit Portolance, Azilda Dugas, Dlle Emma Larochelle, Raoul Brazier, J Barré, Odile Landry, Romuald Gagnon, Médéric Cyr, A Brindamour, Dlle Délima Lamoureux, D Lamoureux, Dlle Alexina Geoffion, J Martineau, G de Tonnancour, Ed Houle, Louis Beaudoin, Léandre Daignault, J B H Gariépy, Thos Montmarquette, J A Robillard Dlle E Berger, Dlle Exilda Neveu, Adelaïde Archambeault, E Dérôme, Dame E Dérôme, Dlle Caroline Dérôme, Dlle Philomène Dérôme, Dlle Marie Louise Gervais, Ed Morin, Horace Mercier, Dlle Apollina Fullum, G H G Charette, Thos X Fullum, Dlle T Bénard, Dlle Caroline Léonard, Dlle E Picard, Tancrède Pellerin, Dlle Marie Portelance, Dlle Aimé Dantelson, Dlle Marie Louise Lamoureux, Dlle Georgiana Lambert, Dame Augustin Bileau, Denis Goodike, J B Pelletier, Ovide Delorme, Montreal; Jas Alb LaBossier Marie Louise Trudeau, Mathilde Riontord, John Harkin, Village St Jean Baptiste; J E LaFarge, Upton; Dlle Ernestine Girard, Ville St Henri; Celina Tessier, Cordelia Tessier, Hochelaga; Jos Fournier, Adelaïde Allard, Lachine; Jos Brassard, Laprairie; Dlle Marie Louise Poirier, Eleonore Limoges, E Pillon, D Gaudet, P Matto, L E Bouchard, Thérèse de Blainville; L O Gariépy, Sor-1; J B Bolvin, J B Decelles, St Hyacinthe; François Amiot, St Jean; Jos Arnois, Trois Rivières; Dlle Ernestine Lefebvre, Island Pond; Vt; Louis et Clara Fortier, Lewis; S Maxim Goulet, St Foch de Québec; O Bonin, Bic; J O Laferrrière, G G V Ardouin, Hull; Dlle C Couvrette, Dlle Victoria Rochon, Ottawa; Mme J Chs Lacoste, Dlle Boucher, Dlle Alberté Beaudry, Montréal.

Bonne nouvelle ! M. Charles Latour, tailleur, a déménagé de la rue Ste. Catherine à son domicile No. 188 rue St. Charles Barronée N'ayant plus de loyer à payer, ses clients en auront le bénéfice. Ouvrage garanti et prix très réduits. Satisfaction pour la pratique!

CEUX qui souffrent ne peuvent pas raisonnablement hésiter d'essayer le Vin de Quinine de Campbell.

Billards à Québec.—Les personnes qui visitent Québec, ne doivent pas oublier d'aller visiter la magnifique salle de billards de F. X. Sauviat, No. 94, rue du Pont, St. Roch. C'est aujourd'hui le rendez-vous des amateurs du noble jeu. Le restaurant et la buvette sont de premier ordre.

MUSIQUE NOUVELLE

(Les Succès de Salons.)
 Un pou de patience..... \$00.50
 (Chansonnette.)
 Mon bonheur—(Romance)..... 00.35
 Provençale—(Nouvel.)..... 00.15
 Publié par ERNEST LAVIGNE,
 Éditeur de Musique, 237, Notre-Dame,
 6 fé. 3m

G. T. DORION & CIE.,
 Horlogers & Bijoutiers,
 138, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Salle de Billards de St. Roch,
 No. 94, RUE DUPONT
 QUEBEC.
 F. X. SAUVIAT, Propriétaire.